

Financière de Tubize
Société Anonyme
Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0403.216.429
www.financiere-tubize.be

NOMINATION DE LA SA VAUBAN EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT¹

SA Vauban Rue Ducale 47-49 1000 Bruxelles Registre des Personnes Morales (RPM) : Tribunal de Commerce de Bruxelles Numéro d'entreprise : BE 0838.114.246 La SA Vauban désigne M. Gaëtan Hannecart, administrateur délégué, comme représentant permanent pour l'exercice du mandat d'administrateur indépendant de Financière de Tubize
Gaëtan Hannecart (27/04/1964)
Formation
<ul style="list-style-type: none">– Ingénieur civil électromécanicien avec une option en gestion de production, KU Leuven (1982-1988)– MBA Harvard Business School (1992-1994)
Expérience professionnelle
<ul style="list-style-type: none">– CEO Abacus Group, (1994- présent)– CEO Matexi (1994-présent)– Administrateur non-exécutif indépendant de Home Invest (1999-2012)– Administrateur non-exécutif indépendant de Cofinimmo (2006-2016)– Administrateur non-exécutif indépendant de RealDolmen, et membre du CNR (2010-2018)
Présents mandats d'administrateur
<ul style="list-style-type: none">– Administrateur non-exécutif indépendant du Groupe Louis Delhaize et membre du CNR (2013-présent)– Administrateur non-exécutif indépendant de N-Side (2014-présent)– Administrateur non-exécutif de Sipef (2020-présent)
Mandats non rémunérés
<ul style="list-style-type: none">– Administrateur (depuis 2012) et Président du Conseil d'administration (2016-présent) de Guberna– Membre Harvard Business School Global Alumni Board (2014-2019)– Co-fondateur, Administrateur (depuis 1998) et Président du Conseil (2016-présent) de YouthStart– Co-fondateur, Administrateur et Trésorier Institut Itinera (2006-présent)– Membre Sénat KU Leuven (2014-présent)– Administrateur Harvard Club of Belgium (2010-présent)– Administrateur et Secrétaire de l'UPSI-BVS (organisation professionnelle des sociétés immobilières) (1994-2014)

Recommandation du conseil d'administration

Le conseil d'administration exprime à l'unanimité un avis favorable pour la candidature de la SA Vauban avec Monsieur Gaëtan Hannecart comme représentant permanent. Ce dernier dispose des qualités, des compétences, des connaissances, de l'expérience et de l'intégrité pour apporter une contribution précieuse au fonctionnement du conseil. Il s'est engagé à avoir une disponibilité suffisante pour l'exercice de son mandat. Le conseil confirme que la candidature de la SA Vauban avec Monsieur Gaëtan Hannecart comme représentant permanent, satisfait aux critères d'indépendance du Code des sociétés et des associations et du Code de gouvernance d'entreprise 2020.

¹ pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025.